

ses mauvais discours sur la Bulle Unigenitus, son Curé avoit différé de le lui porter, pour tâcher de la ramener à la soumission, nous avons crû pour le zèle, que Dieu nous donne pour son salut, devoir nous transporter audit Abbeville, & même chez la malade, pour juger de son état & de ses dispositions. Nous nous sommes présentés à elle environnés de ses parens, & là, accompagnés de Mrs. de Maison, Chanoine & Chantre de St. Vulfrand, Duval, Curé de ladite malade & nôtre Doyen de la Chrétienté, & du Curé de St. Jacques, nous lui avons parlé avec la charité la plus cordiale, lui représentant combien peu il convenoit à son sexe & à la simplicité de la Foi de résister à son Evêque sur ce qui regarde la Religion; ajoutant, que si Elle n'avoit jamais mal parlé contre ladite Bulle, & qu'Elle reçoit toutes les loix de l'Eglise avec soumission, sans exclurre celle-ci, on ne la fatigueroit d'aucune autre demande à cet égard: A quoi elle a répondu d'une manière si éloignée de la soumission, & si peu convenable à tout Fidèle qui est interrogé sur la Foi par son Evêque, que nous avons crû devoir défendre, ainsi que nous l'avons fait, à sondit Curé de lui administrer les Sacremens, si ce n'est qu'après qu'Elle auroit réparé le scandale que causoit son obstination. Nous ajoutons avoir trouvé ladite Dlle. avec une voix si forte & une tête si libre, qu'il y avoit lieu de craindre, qu'on n'eut voulu tendre un piège au Curé, en lui demandant le saint Viatique sans besoin, pour lui attirer du chagrin dans la conjoncture présente. Fait le 9. Juin 1752.

Les dénonciations, les informations, les procédures en matières Ecclésiastiques allant leur train au Parlement, elles ne faisoient que s'y accumuler dans le cours du mois de Juin, & les premiers